

SECOVI
AUDIT

AGENA
124 rue de Rouen
80000 AMIENS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial sur les conventions réglementées

AGENA

Association

Siège social à AMIENS (80000) – 124 rue de Rouen
- SIREN 309 990 976 -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'Association AGENA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AGENA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Amiens, le 28 mai 2025



Pour SECOWI AUDIT
Anne DUBOIS, Commissaire aux Comptes

SECOWI AUDIT

Société de commissariat aux comptes – SAS au capital de 115 840 € - RCS AMIENS B 414 677 435
605 Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS – 03.22.33.60.60

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	15 810,67	14 690,67	1 120,00	2 240,00
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	32 870,94	26 704,59	6 166,35	9 299,52
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	10 368,00	6 220,80	4 147,20	6 220,80
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	935,74		935,74	935,74
Constructions	745 919,61	533 318,44	212 601,17	242 036,38
Installations techniques, matériel et outillage	286 516,54	230 581,21	55 935,33	59 188,84
Autres immobilisations corporelles	1 251 828,47	1 021 360,04	230 468,43	251 394,01
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	219 990,00		219 990,00	219 990,00
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	1 003,00		1 003,00	903,20
Autres immobilisations financières	16 195,78		16 195,78	17 280,56
ACTIF IMMOBILISE	2 581 438,75	1 832 875,75	748 563,00	809 489,05
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	276 968,97	1 081,50	275 887,47	218 423,66
Autres créances	292 906,09		292 906,09	147 385,95
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 189 913,04		1 189 913,04	1 450 236,08
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 248 273,04		3 248 273,04	3 154 602,21
Charges constatées d'avance	61 394,20		61 394,20	55 178,88
ACTIF CIRCULANT	5 069 455,34	1 081,50	5 068 373,84	5 025 826,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	7 650 894,09	1 833 957,25	5 816 936,84	5 835 315,83

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 124 409,00	2 122 132,75
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	447 482,33	260 692,09
Report à nouveau	75 892,50	14 746,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	124 900,85	133 353,92
Subventions d'investissement	209 599,86	249 853,06
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	2 982 284,54	2 780 778,06
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées	726 884,02	843 742,85
Fonds associatifs avec droit de reprise	726 884,02	843 742,85
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	726 884,02	843 742,85
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	146 850,00	122 375,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	146 850,00	122 375,00
Fonds dédiés sur subventions	564 775,19	733 375,50
Fonds dédiés sur autres ressources	26 220,10	33 887,87
FONDS DEDIES	590 995,29	767 263,37
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	47 100,00	60 157,10
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	47 100,00	60 157,10
Emprunts et dettes financières diverses	26 028,83	26 214,82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 937,76	309 869,17
Dettes fiscales et sociales	964 854,94	605 527,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 886,98	17 904,71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	37 114,48	301 482,89
DETTES	1 369 922,99	1 321 156,55
Ecart de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	5 816 936,84	5 835 315,83

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	1 600	2 250	-650	-28,89
Ventes de biens et de services	503 552	479 149	24 403	5,09
Ventes de prestations services	503 552	479 149	24 403	5,09
Produits de tiers financeurs	5 770 330	5 327 459	442 871	8,31
Concours publics et subventions d'exploitation	5 770 330	5 327 459	442 871	8,31
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de cha		60 075	-60 075	-100,00
Utilisation des fonds dédiés	482 359	426 501	55 858	13,10
Autres produits	576 221	651 013	-74 792	-11,49
Total I	7 334 062	6 946 447	387 615	5,58
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	2 452 812	2 244 290	208 523	9,29
Aides financières	7 514	6 767	747	11,04
Impôts, taxes et versements assimilés	318 334	284 835	33 499	11,76
Salaires et traitements	2 934 022	2 631 940	302 082	11,48
Charges sociales	1 106 018	1 008 488	97 530	9,67
Dotations aux amortissements et aux dépréciation	142 183	161 610	-19 427	-12,02
Dotations aux provisions	24 475	60 981	-36 506	-59,86
Reports en fonds dédiés	306 091	469 800	-163 709	-34,85
Autres charges	36 278	37 617	-1 339	-3,56
Total II	7 327 728	6 906 328	421 399	6,10
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 334	40 118	-33 784	-84,21
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	92 217	44 097	48 120	109,12
Total III	92 217	44 097	48 120	109,12
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assililées	164	142	22	15,20
Total IV	164	142	22	15,20
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	92 053	43 955	48 098	109,43
3. RESULTAT COURANT avant impôt	98 387	84 073	14 315	17,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	18 679	12 827	5 852	45,62
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	43 753	43 715	38	0,09
Total V	62 432	56 542	5 890	10,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	12 178	293	11 885	NS
Total VI	12 178	293	11 885	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	50 254	56 249	-5 995	-10,66
Impôts sur les bénéfices (VIII)	23 741	6 968	16 773	240,71
Total des produits (I + III + V)	7 488 711	7 047 086	441 625	6,27
Total des charges ((II + IV + VI + VII +	7 363 810	6 913 732	450 078	6,51
EXCEDENT OU DEFICIT	124 901	133 354	-8 453	-6,34
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E				

SECOVI AUDIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOCIATION AGENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 816 937 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 124 901 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2025 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association, sans but lucratif, a pour fonction de conseiller, d'accueillir, d'héberger, de loger des femmes en difficulté seules ou accompagnées d'enfants, de les aider par tous les moyens, y compris le déménagement à s'insérer dans notre société.

De l'accompagnement soutenu à l'accompagnement léger, une palette de services est proposée aux femmes en difficultés.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 et du règlement 2022-04 du 30 juin 2022 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	15 811			15 811
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 909		5 670	43 239
Immobilisations incorporelles	64 720		5 670	59 050
– Terrains	936			936
– Constructions sur sol propre	671 823			671 823
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	74 808		711	74 097
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 822	17 059	9 364	286 517
– Installations générales, agencements aménagements divers	414 791	27 529	10 683	431 637
– Matériel de transport	137 808			137 808
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	659 915	37 332	22 005	675 242
– Emballages récupérables et divers	7 142			7 142
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 246 044	81 919	42 763	2 285 200
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	219 990			219 990
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	18 184		985	17 199
Immobilisations financières	238 174		985	237 189
ACTIF IMMOBILISE	2 548 938	81 919	49 418	2 581 439

Immobilisations corporelles

L'association a cédé le 4 juillet 2013 à la SCI AGEMUR dont elle détient 99.99 % du capital un ensemble immobilier sise au 122-124 rue de Rouen et 23 rue Guermond à AMIENS, pour un prix de 1 100 000 €.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

L'association a souscrit au capital de la SCI AGEMUR, à hauteur de 199 990 €, soit 99.99% du capital de cette société.

Les comptes annuels 2024 de la SCI AGEMUR font ressortir un résultat positif de 36 074.76 € et des fonds propres d'un montant de 532 309.83 €.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	13 571	1 120		14 691
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 389	5 207	5 670	32 925
Immobilisations incorporelles	46 959	6 327	5 670	47 616
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	429 786	29 435		459 221
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	74 808		711	74 097
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	219 633	20 312	9 364	230 581
– Installations générales, agencements aménagements divers	363 451	21 664	10 683	374 431
– Matériel de transport	82 886	13 068		95 953
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	521 926	51 054	22 005	550 975
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 692 489	135 533	42 763	1 785 260
ACTIF IMMOBILISE	1 739 448	141 860	48 433	1 832 876

SECOVI AUDIT

Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 668 468 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	20 000		20 000
Prêts	1 003		1 003
Autres	16 196		16 196
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	276 969	276 969	
Autres	292 906	292 906	
Charges constatées d'avance	61 394	61 394	
Total	668 468	631 269	37 199
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR à OBTENIR et AUTRES AVOIRS NON	1 586
PRODUITS A RECEVOIR	154 620
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 398
Total	159 604

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 122 133	2 276			2 124 409
Fonds propres avec droit de reprise	843 743	49 150		166 009	726 884
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	260 692		186 790		447 482
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	14 746	81 928		20 781	75 893
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	133 354	-133 354	124 901		124 901
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	3 374 668	1	311 691	186 790	3 499 569
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	249 853			40 253	209 600
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	3 624 521	1	311 691	227 043	3 709 169

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	122 375	24 475			146 850
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	122 375	24 475			146 850
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		24 475			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 369 923 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	47 100	5 888	23 550	17 663
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	26 029	26 029		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 938	282 938		
Dettes fiscales et sociales	964 855	964 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 887	11 887		
Produits constatés d'avance	37 114	37 114		
Total	1 369 923	1 328 710	23 550	17 663
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 142			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT N PARV	36 272
DETTES PROVISIONNES POUR CP	201 310
PERSONNEL CHARGES A PAYER	18 495
DETTES PROVISIONNEES POUR CET	51 980
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	93 724
CHARGES SOCIALES A P	11 041
CHARGES SOCIALES SUR CET	31 244
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 601
CHARGES A PAYER	1 058
Total	448 724



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	61 394		
Total	61 394		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	37 114		
Total	37 114		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47	
Rentrées sur créances amorties		750
Subventions d'équilibre		15 662
Subventions d'investissement virées au résultat		43 753
TOTAL	64	60 164

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 106 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	12	13	13
Employés	10	77	87	87
Intermittents	4	2	6	6
Total	15	91	106	106

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux cadres dirigeants

Les rémunérations allouées aux trois cadres dirigeants les mieux rémunérés ont représenté un montant de 186 952 euro.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT DU COMPTE LIVRET ASSOCIATIS AU PROFIT DE LA CAISSE D'EPARGNE EN GARANTIE DE L'EMPRUNT SOUSCRIT PAR LA SCI AGEMUR	1 100 000
NANTISSEMENT DU COMPTE LIVRET ASSOCIATIS AU PROFIT DE LA CAISSE D'EPARGNE EN GARANTIE DE L'EMPRUNT SOUSCRIT PAR L'ASSOCIATION "CRECHE ILE MYSTERIEUSE"	21 733
Autres engagements donnés	1 121 733
Total	1 121 733

Contributions volontaires

Donations

Autres informations

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
CAF	4 378	4 378	4 378				
ETAT 2021	253 023	253 023	65 277			187 746	
ETAT 2022	6 174	6 174				6 174	
ETAT 2023	384 500	384 500	334 737			49 763	
CAF 2023	2 500	2 500	2 500				
CONSEIL DEPARTE	25 000	25 000	25 000				
GPMA	15 000	15 000				15 000	
AEM	37 800	37 800	37 800				
FONDATION L'ORE	5 000	5 000	5 000				
CAF 2024		14 468				14 468	
FONDATION DE FR		17 720				17 720	
ETAT 2024		221 403				221 403	
AEM		37 500				37 500	
ARS		15 000				15 000	
Total	733 375	1 039 466	474 692			564 774	

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
AMAZON	12 708	12 708	2 875			9 833	
PROPTER ET GAM	21 180	21 180	4 792			16 388	
Sous total	33 888	33 888	7 668			26 220	
Sous total							
TOTAL	33 888	33 888	7 668			26 220	